



Extrait du Association La Bourguette-autisme

<http://bourguette-autisme.org/Le-nouveau-FAM-Les-Capelières-a>

# **Le nouveau FAM Les Capelières a ouvert ses portes le 28 octobre 2013**

- Version française - Zone Association - Actualité - La vie de l'association -  
Date de mise en ligne : mercredi 25 septembre 2013

Date de parution : 24 septembre 2013

## **Description :**

Le nouveau FAM Les Capelières a ouvert ses portes, le 28 octobre 2013 prochain, chemin de Forbin à 13610 Saint Estève de Janson.



---

**Association La Bourguette-autisme**

---

**Le nouveau FAM** Les Capelières a ouvert ses portes, le 28 octobre 2013, chemin de Forbin à Saint Estève de Janson - 13610. Il accueille 24 personnes adultes autistes, ou présentant des troubles envahissants du développement ([TED](#)), et dispose d'une place d'accueil temporaire.

Il héberge des jeunes adultes autistes sortant d'[IME](#), d'hôpital de jour... ou bien issus de familles qui ont cumulé des situations de prise en charge précaires ou n'ayant pas encore trouvé de solutions.

Cet établissement s'étend sur un terrain de 21 822 m<sup>2</sup> sur lequel sont répartis :

- l'ensemble d'habitation indépendant, constitué de deux bâtiments, la "Maison des Collines" et la "Maison des Grandes Terres" comprenant chacune 2 modules séparés de 6 places ; le "Foyer des Amandiers" et le "Foyer des Vallons" pour la première maison, le "Foyer de Janson" et le "Foyer des Vergers" pour l'autre.
- les ateliers d'activités et les locaux administratifs ; .



Chaque résidant peut, ainsi, bénéficier d'un accompagnement global dans un cadre de vie rural. Il dispose d'une chambre individuelle avec salle de bain, de prestations hôtelières, d'un accompagnement personnalisé pour les actes de la vie courante, d'un suivi médical et paramédical, d'activités récréatives et d'apprentissage (manuelles, culturelles, artistiques et festives) ainsi que de sorties extérieures.

Dans la phase d'installation les résidants et le personnel doivent apprendre à vivre dans un environnement nouveau, y compris face aux dysfonctionnements inhérents à l'occupation de locaux neufs.



-La mise en place, dès la première semaine, des activités de jour suivantes : atelier agricole, atelier bois, atelier artistique, atelier des sens , atelier du corps, permet de proposer quatre jours par semaine des projets qui rythment le quotidien.

La mise en herbe des surfaces extérieures, courant décembre, marquera une nouvelle étape dans l'agrément de vie sur le site.

En fonction des besoins des résidants :

-**Les types d'activités** envisagées, , sont : équitation, cirque, piscine, randonnée, chorale, théâtre, art le mercredi et parfois le dimanche.

-**Les types d'apprentissage** prévus sont : musicothérapie, élevage, artisanat, céramique, produits



alimentaires, agriculture....

L'établissement bénéficie d'un encadrement pluridisciplinaire, avec des modes d'accompagnement très personnalisés en fonction des besoins repérés ou sollicités de chaque adulte ; ce en liaison avec les familles.



Ce projet prévoit et assume toutes les normes en matière d'accessibilité sur la partie hébergement et accueil de jour. Il s'inscrit dans le dispositif du plan autisme et répond aux nombreux besoins du département.

Retrouvez l'article du 14 janvier 2014 consacré, par le journal La Provence, à l'ouverture du [FAM Les Capelières](#) :

[En savoir plus](#) 